



60 Elizabeth II
A.D. 2011
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

3rd Session, 40th Parliament

3^e session, 40^e législature

N^o 94

Thursday, March 10, 2011

Le jeudi 10 mars 2011

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Ataullahjan
 Baker
 Banks
 Boisvenu
 Braley
 Brazeau
 Brown
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan

Dallaire
 Dawson
 Day
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Duffy
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Furey
 Gerstein

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Hubley
 Johnson
 Joyal
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 MacDonald
 Manning
 Marshall
 Martin

Massicotte
 McCoy
 Meighen
 Mercer
 Meredith
 Mockler
 Moore
 Munson
 Nancy Ruth
 Neufeld
 Ogilvie
 Oliver
 Patterson
 Pépin
 Peterson
 Plett
 Poirier

Ringuette
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Runciman
 Segal
 Seidman
 Sibbeston
 Smith (*Saurel*)
 St. Germain
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Wallace
 Wallin
 Watt

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Ataullahjan
 Baker
 Banks
 Boisvenu
 Braley
 Brazeau
 Brown
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan

Dallaire
 Dawson
 Day
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Duffy
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Furey
 Gerstein

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Hubley
 Johnson
 Joyal
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 MacDonald
 Manning
 Marshall
 Martin

Massicotte
 McCoy
 Meighen
 Mercer
 Meredith
 Mockler
 Moore
 Munson
 Nancy Ruth
 Neufeld
 Ogilvie
 Oliver
 Patterson
 Pépin
 Peterson
 Plett
 Poirier

Ringuette
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Runciman
 Segal
 Seidman
 Sibbeston
 Smith (*Saurel*)
 St. Germain
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Wallace
 Wallin
 Watt

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**Tabling of Documents**

The Honourable the Speaker tabled the following:

Special Report to Parliament of the Information Commissioner entitled *Open Outlook, Open Access — 2009-2010 Report Cards*, pursuant to the *Access to Information Act*, R.S.C. 1985, c. A-1, s. 39.—Sessional Paper No. 3/40-946.

Presentation of Reports from Standing or Special Committees

The Honourable Senator Fraser, Chair of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, presented its eighteenth report (Bill C-30, An Act to amend the Criminal Code, without amendment).

The Honourable Senator Angus moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Eggleton, P.C., presented the following:

Thursday, March 10, 2011

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

Your committee, which was referred Bill C-35, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, March 1, 2011, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Your committee has also made certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

ART EGGLETON

Chair

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Dépôt de documents**

L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport spécial au Parlement du Commissaire à l'information intitulé *Le libre accès : une question d'ouverture—Fiches de rendement 2009-2010*, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. A-1, art. 39.—Document parlementaire n° 3/40-946.

Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux

L'honorable sénateur Fraser, présidente du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, présente le dix-huitième rapport de ce comité (projet de loi C-30, Loi modifiant le Code criminel, sans amendement).

L'honorable sénateur Angus propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., présente ce qui suit :

Le jeudi 10 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 1^{er} mars 2011, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Votre comité a aussi fait certaines observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Observations to the Sixteenth Report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The committee notes that paralegals have been added to the categories of persons authorized under the bill to represent, advise or consult with a person for consideration and therefore adds the following observation:

That a paralegal representing, advising or consulting with a person for consideration in connection with a proceeding or application under the *Immigration and Refugee Protection Act* should undergo training and examination specifically related to immigration practices.

The Honourable Senator Eaton moved, seconded by the Honourable Senator Rivard, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Dawson, Chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, presented its seventh report (Bill C-42, An Act to amend the Aeronautics Act, without amendment).

The Honourable Senator MacDonald moved, seconded by the Honourable Senator Greene, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Introduction and First Reading of Government Bills

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-61, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of the property of officials and former officials of foreign states and of their family members, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading later this day.

The question being put on the motion, it was adopted.

Observations annexées au seizième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Faisant remarquer que les parajuristes ont été ajoutés aux catégories de personnes autorisées à représenter, conseiller ou consulter une personne moyennant rétribution, le comité ajoute l'observation suivante :

Qu'un parajuriste qui représente, conseille ou consulte une personne, moyennant rétribution, en lien avec une demande ou une instance prévue par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* devrait suivre une formation et subir un contrôle portant spécifiquement sur les pratiques en matière d'immigration.

L'honorable sénateur Eaton propose, appuyée par l'honorable sénateur Rivard, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Dawson, président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, présente le septième rapport de ce comité (projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique, sans amendement).

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Greene, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-61, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives à l'égard des biens de dirigeants et anciens dirigeants d'États étrangers et de ceux des membres de leur famille, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture plus tard aujourd'hui.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

First Reading of Commons Public Bills

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-393, An Act to amend the Patent Act (drugs for international humanitarian purposes) and to make a consequential amendment to another Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C., that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-473, An Act to protect insignia of military orders and military decorations and medals that are of cultural significance for future generations, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Wallin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-509, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (library materials), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Runciman, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Inter-parliamentary Forum of the Americas, respecting its participation at the Regional Trade Knowledge Workshop for Parliamentarians of the American Congress of the United Mexican States, held in Mexico City, Mexico, from May 20 to 22, 2010.—Sessional Paper No. 3/40-947.

Report of the Canadian Delegation of the Inter-parliamentary Forum of the Americas, respecting its participation at the Meeting of the Group of Women Parliamentarians of the Americas at the National Assembly of Ecuador, held in Quito, Ecuador, on August 11 and 12, 2010.—Sessional Paper No. 3/40-948.

Première lecture de projets de loi d'intérêt public des Communes

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-393, Loi modifiant la Loi sur les brevets (drogues utilisées à des fins humanitaires internationales) et une autre loi en conséquence, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Fairbairn, C.P., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-473, Loi visant à protéger pour les générations futures les insignes d'ordres militaires et les décorations et médailles militaires revêtant une importance culturelle, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

La Chambre des communes transmet un message avec le projet de loi C-509, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (documents de bibliothèque), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Runciman, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Dépôt de rapports de délégations interparlementaires

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne du Forum interparlementaire des Amériques concernant sa participation à l'atelier régional sur le commerce des parlementaires des Amériques du Congrès des États-Unis du Mexique, tenue à Mexico (Mexique), du 20 au 22 mai 2010.—Document parlementaire n° 3/40-947.

Rapport de la délégation canadienne du Forum interparlementaire des Amériques concernant sa participation à la réunion du Groupe des femmes parlementaires des Amériques tenue à l'Assemblée nationale de la République de l'Équateur à Quito (Équateur), les 11 et 12 août 2010.—Document parlementaire n° 3/40-948.

Report of the Canadian Delegation of the Inter-parliamentary Forum of the Americas, respecting its participation at the 22nd Executive Committee Meeting of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas, held in Asuncion, Paraguay, on June 5, 2010.—Sessional Paper No. 3/40-949.

Rapport de la délégation canadienne du Forum interparlementaire des Amériques concernant sa participation à la 22^e réunion du Comité exécutif du Forum interparlementaire des Amériques, tenue à Asunción (Paraguay), le 5 juin 2010.—Document parlementaire n^o 3/40-949.

ORDERS OF THE DAY

SPEAKER'S RULING

I am prepared to rule on the point of order that was recently brought up with respect to Bill S-223, An Act to amend the Canada Pension Plan (retroactivity of retirement and survivor's pensions).

On March 1, Senator Comeau raised a point of order challenging the proceedings on Bill S-223. He argued that the bill creates new expenditures which require a royal recommendation. Consequently, the Senator contended that the bill cannot originate in the Senate under rule 81.

Neither Senator Tardif nor Senator Callbeck, who introduced the bill, agreed with this position. They noted that the monies that would go to the recipients identified in the bill are already available in the Canada Pension Plan (CPP) fund. They also referred to a legal opinion obtained by Senator Callbeck. According to this opinion, the payments from the CPP are not part of the Consolidated Revenue Fund (CRF), and therefore Bill S-223 does not meet the test of a money bill under the terms of the *Constitution Act, 1867*.

Questions about the royal recommendation, what it is, and how it can be identified, frequently lead to points of order in the Senate like this one. Honorable Senators will remember a series of rulings on this topic in February 2009.

The *House of Commons Procedure and Practice* identifies the royal recommendation as an instrument by which the Crown advises Parliament of its approval of a legislative measure involving the expenditure of public funds. The royal recommendation can only be secured by a Minister and bills that require a royal recommendation cannot originate here in the Senate. Since 1976 the text of the royal recommendation is in the following words: "His/Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled [long title of the bill]..."

The question raised by this point of order must be resolved in accordance with the forms and practices that are currently in place. The language of Bill S-223 clearly states that a CPP benefit will be extended to certain individuals who are not receiving it now. The bill states that "This enactment amends the *Canada Pension Plan* so that a person who applies for a retirement pension after reaching 70 years of age or who applies for a survivor's pension would be eligible to receive retroactive payments for a maximum of five years instead of the current maximum of 12 months."

ORDRE DU JOUR

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Je suis prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement fait récemment au sujet du projet de loi S-223, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (versement rétroactif d'une pension de retraite ou de survivant).

Le 1^{er} mars, le sénateur Comeau a soulevé un rappel au règlement pour s'opposer à l'étude du projet de loi S-223, au motif, a-t-il soutenu, qu'il entraînerait de nouvelles dépenses, nécessitant ainsi une recommandation royale. Le sénateur a donc affirmé qu'en vertu de l'article 81 du Règlement, ce projet de loi ne peut pas émaner du Sénat.

Ni le sénateur Tardif ni le sénateur Callbeck, qui a introduit le projet de loi, ne partageaient cet avis. Elles ont souligné que les fonds qui seraient versés aux prestataires visés par le projet de loi se trouvent déjà dans la caisse du Régime de pensions du Canada (RPC) et elles ont également fait état de l'avis juridique obtenu par le sénateur Callbeck. Selon cet avis, les fonds provenant du RPC ne font pas partie du Trésor, et en conséquence le projet de loi S-223 ne constitue pas un projet de loi de crédits au sens de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Au Sénat, on invoque fréquemment le Règlement, comme dans le cas présent, pour savoir ce qu'est la recommandation royale, en quoi elle consiste et comment on peut la reconnaître. Les honorables sénateurs se souviendront qu'en février 2009, plusieurs décisions ont été rendues à ce sujet.

Dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, la recommandation royale est définie comme un instrument par lequel la Couronne avise le Parlement qu'elle approuve une mesure législative entraînant la dépense de fonds publics. La recommandation royale peut émaner uniquement d'un ministre, et les projets de loi qui nécessitent la recommandation royale ne peuvent pas émaner du Sénat. Depuis 1976, la recommandation royale est libellée dans les termes suivants : « Son Excellence le (la) gouverneur(e) général(e) recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée [titre intégral du projet de loi] ».

La question que soulève le rappel au Règlement doit être tranchée conformément à la procédure et aux usages en vigueur. Le libellé du projet de loi S-223 dispose clairement qu'une prestation du RPC sera versée à certains particuliers qui ne la touchent pas à l'heure actuelle. On peut y lire que le « texte modifie le *Régime de pensions du Canada* afin que les personnes qui présentent une demande de pension de retraite après l'âge de soixante-dix ans ou une demande de pension de survivant soient admissibles à recevoir des prestations pour une période rétroactive maximale de cinq ans au lieu de la période maximale actuelle de douze mois ».

On its face, the language of Bill S-223 certainly entails a requirement for the royal recommendation that also necessitates its initial consideration by the other place before coming to the Senate. However, the sponsor of the bill denies that this is the case on the basis that the bill is not properly a money bill since the funds of the CPP are not really part of the CRF.

The original Act that created the CPP dates from 1965. Its objective then was to “establish a comprehensive program of old age pensions and supplementary benefits in Canada payable to and in respect of contributors.” The bill implementing the CPP was introduced in the House of Commons and was accompanied by a royal recommendation.

The funds that finance the CPP are public money. Although the Canada Pension Plan account is a separate account recording the financial elements of the plan, section 108 of the CPP provides that it is established within the CRF. While it is not used as a source of general revenue by the government, this does not mean that it is not public money for the purposes of rule 81. This rule states that “The Senate shall not proceed upon a bill appropriating public money that has not within the knowledge of the Senate been recommended by the Queen’s representative.”

Parliamentary practice stipulates that any new or additional legislative authorization for spending from the CRF must be accompanied by a royal recommendation. Bill S-223 seeks to alter the conditions that are attached to the CPP by increasing the period of retroactivity to five years from the current 12 months. Although spending from the CPP is derived from its own separate account, it is made through the CRF. As such, any changes to the CPP which would entail increased spending require a royal recommendation.

In conclusion, it is my ruling that the provisions of Bill S-223 require a royal recommendation and that, as a consequence, it cannot originate in the Senate. The point of order is well founded; proceedings on the bill must cease and Bill S-223 will be discharged from the Order Paper.

(Accordingly, the Order of the Day for the second reading of Bill S-223, An Act to amend the Canada Pension Plan (retroactivity of retirement and survivor’s pensions), was discharged and, by order, the Bill withdrawn.)

*With leave,
The Senate reverted to **Presentation of Reports from Standing or Special Committees.***

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its tenth report (*Supplementary Estimates (C) 2010-2011*).

(The report is printed as an appendix at pages 1304-1331.)

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C., that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

À première vue, le libellé du projet de loi S-223 est tel qu’une recommandation royale semble nécessaire, ce qui signifie que l’autre endroit doit l’étudier en premier avant d’être introduit au Sénat. Or, le parrain du projet de loi nie que ce soit le cas, soutenant que le projet de loi n’est pas une mesure de finances à proprement parler puisque les fonds du RPC ne font pas vraiment partie du Trésor.

Le RPC a été créé en vertu d’une loi en 1965. Cette loi avait pour objectif d’instituer au Canada « un régime général de pensions de vieillesse et de prestations supplémentaires payables aux cotisants et à leur égard ». Le projet de loi visant à mettre le RPC en vigueur était assorti d’une recommandation royale quand il a été présenté à la Chambre des communes.

Les fonds qui financent le RPC sont des fonds publics. Même si le compte du RPC est un compte distinct dans lequel figurent tous les éléments financiers du régime, aux termes de l’article 108 du RPC, ce compte fait partie des comptes du Trésor. Même s’il n’est pas une source de revenu général pour le gouvernement, cela ne signifie pas que les fonds de ce compte ne sont pas des fonds publics aux fins de l’article 81 du Règlement. Cet article dispose simplement que « [l]e Sénat ne doit pas procéder à l’étude d’un projet de loi comportant l’affectation de fonds publics, sauf si, à la connaissance du Sénat, le représentant de la Reine a recommandé cette affectation. »

Selon la pratique parlementaire, toute autorisation législative nouvelle ou supplémentaire de dépenser des fonds du Trésor doit s’accompagner d’une recommandation royale. Le projet de loi S-223 vise à modifier les conditions rattachées au RPC afin de porter à cinq ans la période rétroactive maximale, qui est actuellement de douze mois. Même si les dépenses du RPC proviennent d’un compte qui lui est propre, elles sont faites par l’entremise du Trésor. Par conséquent, toute modification du RPC qui entraînerait des dépenses supplémentaires nécessite une recommandation royale.

En conclusion, je déclare que les dispositions du projet de loi S-223 nécessitent une recommandation royale et que, par conséquent, ce projet de loi ne peut émaner du Sénat. Le recours au Règlement est fondé. Les délibérations sur le projet de loi S-223 doivent cesser et le projet de loi sera retiré du Feuilleton.

(En conséquence, l’ordre du jour portant deuxième lecture du projet de loi S-223, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (versement rétroactif d’une pension de retraite ou de survivant), est révoqué et, par ordre, le projet de loi retiré.)

*Avec permission,
Le Sénat revient à la **Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux.***

L’honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le dixième rapport de ce comité (*Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*).

(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 1304 à 1331.)

L’honorable sénateur Day propose, appuyé par l’honorable sénateur Fairbairn, C.P., que le rapport soit inscrit à l’ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****Bills**

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Smith (*Saurel*), seconded by the Honourable Senator Marshall, for the second reading of Bill C-59, An Act to amend the Corrections and Conditional Release Act (accelerated parole review) and to make consequential amendments to other Acts.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) moved, seconded by the Honourable Senator Braley, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

° ° °

Second reading of Bill C-61, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of the property of officials and former officials of foreign states and of their family members.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be read the second time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

The question being put on the motion, it was adopted.

° ° °

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Comeau, seconded by the Honourable Senator Di Nino, for the third reading of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America, as amended;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Manning, seconded by the Honourable Senator Smith (*Saurel*), that Bill S-13 be not now read a third time but that it be amended in clause 17, on page 8, by replacing line 15 with the following:

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****Projets de loi**

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith (*Saurel*), appuyée par l'honorable sénateur Marshall, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-59, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (procédure d'examen expéditif) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) propose, appuyé par l'honorable sénateur Braley, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

° ° °

Deuxième lecture du projet de loi C-61, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives à l'égard des biens de dirigeants et anciens dirigeants d'États étrangers et de ceux des membres de leur famille.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

° ° °

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Comeau, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, tel que modifié;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Manning, appuyée par l'honorable sénateur Smith (*Saurel*), que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié, à l'article 17, à la page 8, par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

“45.48 who was appointed as a cross-border maritime law enforcement officer under subsection 8(1) of the *Keeping Canadians Safe (Protecting Borders) Act*.”;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Dallaire, seconded by the Honourable Senator Day, that Bill S-13 be not now read a third time but that it be amended on page 6, by adding after line 16 the following:

“REPORT

15.1 (1) Within one year after this Act receives royal assent, the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness shall prepare a report that sets out all government expenditures associated with the implementation of this Act and shall cause the report to be laid before each House of Parliament.

(2) The report may be referred to the standing committee of each House that normally considers matters relating to national security and defence or, in the event that there is no such standing committee, to any other committee that the Senate or House of Commons may designate or establish for the purposes of this section.”;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Moore, that Bill S-13 be not now read a third time, but that it be amended,

(a) in clause 1, on page 1, by replacing lines 4 and 5 with the following:

“**1.** This Act may be cited as the *Protecting Maritime Borders Act*.”; and

(b) by replacing every reference to the *Keeping Canadians Safe (Protecting Borders) Act* with the *Protecting Maritime Borders Act*, wherever it occurs in the bill.

The question was put on the motion in amendment of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Moore, that Bill S-13 be not now read a third time, but that it be amended,

(a) in clause 1, on page 1, by replacing lines 4 and 5 with the following:

“**1.** This Act may be cited as the *Protecting Maritime Borders Act*.”; and

(b) by replacing every reference to the *Keeping Canadians Safe (Protecting Borders) Act* with the *Protecting Maritime Borders Act*, wherever it occurs in the bill.

The motion in amendment was negated.

« l'agent désigné, au sens de l'article 45.48, qui a été nommé à titre d'agent maritime transfrontalier d'application de la loi en vertu du paragraphe 8(1) de la *Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières)*. »;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Dallaire, appuyée par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié à la page 6, par adjonction après la ligne 12, de ce qui suit :

« RAPPORT

15.1 (1) Dans l'année suivant la sanction de la présente loi, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile prépare un rapport faisant état des dépenses publiques associées à la mise en œuvre de la présente loi et fait déposer le rapport devant chaque chambre du Parlement.

(2) Le rapport peut être renvoyé au comité permanent de chaque chambre du Parlement habituellement chargé des questions liées à la sécurité nationale et à la défense ou, en l'absence d'un tel comité, à tout autre comité désigné ou établi par le Sénat ou la Chambre des communes aux fins de l'application du présent article. »;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Moore, que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 1, à la page 1, par substitution, aux lignes 4 et 5, de ce qui suit :

« **1.** *Loi visant à assurer la protection des frontières maritimes.* »;

b) par remplacement de la mention « *Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières)* » par « *Loi visant à assurer la protection des frontières maritimes* » dans les dispositions où elle figure.

La question est mise aux voix sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Moore, que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 1, à la page 1, par substitution, aux lignes 4 et 5, de ce qui suit :

« **1.** *Loi visant à assurer la protection des frontières maritimes.* »;

b) par remplacement de la mention « *Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières)* » par « *Loi visant à assurer la protection des frontières maritimes* » dans les dispositions où elle figure.

La motion d'amendement est rejetée à la majorité.

The question was then put on the motion in amendment of the Honourable Senator Dallaire, seconded by the Honourable Senator Day, that Bill S-13 be not now read a third time but that it be amended on page 6, by adding after line 16 the following:

“REPORT

15.1 (1) Within one year after this Act receives royal assent, the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness shall prepare a report that sets out all government expenditures associated with the implementation of this Act and shall cause the report to be laid before each House of Parliament.

(2) The report may be referred to the standing committee of each House that normally considers matters relating to national security and defence or, in the event that there is no such standing committee, to any other committee that the Senate or House of Commons may designate or establish for the purposes of this section.”;

The motion in amendment was negated.

The question was then put on the motion in amendment of the Honourable Senator Manning, seconded by the Honourable Senator Smith (*Sauvel*), that Bill S-13 be not now read a third time but that it be amended in clause 17, on page 8, by replacing line 15 with the following:

“45.48 who was appointed as a cross-border maritime law enforcement officer under subsection 8(1) of the *Keeping Canadians Safe (Protecting Borders) Act*.”;

The motion in amendment was adopted, on division.

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Comeau, seconded by the Honourable Senator Di Nino, for the third reading of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America, as amended, it was adopted, on division.

The bill, as amended, was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That the Clerk do go down to the House of Commons and acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Brown, seconded by the Honourable Senator Runciman, for the second reading of Bill S-8, An Act respecting the selection of senators.

After debate,

The Honourable Senator Cowan moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

La question est mise aux voix sur la motion d’amendement de l’honorable sénateur Dallaire, appuyée par l’honorable sénateur Day, que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu’il soit modifié à la page 6, par adjonction après la ligne 12, de ce qui suit :

« RAPPORT

15.1 (1) Dans l’année suivant la sanction de la présente loi, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile prépare un rapport faisant état des dépenses publiques associées à la mise en œuvre de la présente loi et fait déposer le rapport devant chaque chambre du Parlement.

(2) Le rapport peut être renvoyé au comité permanent de chaque chambre du Parlement habituellement chargé des questions liées à la sécurité nationale et à la défense ou, en l’absence d’un tel comité, à tout autre comité désigné ou établi par le Sénat ou la Chambre des communes aux fins de l’application du présent article. ».

La motion d’amendement est rejetée à la majorité.

La question est mise aux voix sur la motion d’amendement de l’honorable sénateur Manning, appuyée par l’honorable sénateur Smith (*Sauvel*), que le projet de loi S-13 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu’il soit modifié, à l’article 17, à la page 8, par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

« l’agent désigné, au sens de l’article 45.48, qui a été nommé à titre d’agent maritime transfrontalier d’application de la loi en vertu du paragraphe 8(1) de la *Loi visant à assurer la sécurité des Canadiens (protection des frontières)*. ».

La motion d’amendement est adoptée, avec dissidence.

La motion de l’honorable sénateur Comeau, appuyée par l’honorable sénateur Di Nino, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l’Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d’application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d’Amérique, tel que modifié, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi, tel que modifié, est alors lu pour la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné : Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l’informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l’honorable sénateur Brown, appuyée par l’honorable sénateur Runciman, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-8, Loi concernant la sélection des sénateurs.

Après débat,

L’honorable sénateur Cowan propose, appuyé par l’honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

OTHER BUSINESS

Ordered, That Order No. 72 (motion) under **Other** be brought forward.

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Cowan, seconded by the Honourable Senator Hubley:

That the Senate, recognizing that the National Long Form Census is an irreplaceable tool for governments and organizations that develop policies to improve the well-being of all Canadians, urge the Government of Canada to reverse its decision to replace the long form census with a more costly and less useful national household survey.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Senate Public Bills

Orders No. 1, 2 and 4 to 9 were called and postponed until the next sitting.

Commons Public Bills

Orders No. 1 to 6 were called and postponed until the next sitting.

Reports of Committees

Orders No. 1 to 11 were called and postponed until the next sitting.

o o o

Consideration of the fourth report (interim) of the Standing Senate Committee on Official Languages, entitled: *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality*, tabled in the Senate on March 9, 2011.

The Honourable Senator Champagne, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Greene:

That, the fourth report of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *The Vitality of Quebec's English-speaking Communities: From Myth to Reality*, tabled in the Senate on March 9, 2011, be adopted and that, pursuant to rule 131(2), the Senate request a complete and detailed response from the government, with the Minister of Canadian Heritage and Official Languages being identified as the minister responsible for responding to the report.

After debate,

The Honourable Senator Champagne, P.C., for the Honourable Senator Chaput, moved, seconded by the Honourable Senator Greene, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

AUTRES AFFAIRES

Ordonné : Que l'article n° 72 (motion) sous la rubrique **Autres**, soit avancé.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cowan, appuyée par l'honorable sénateur Hubley,

Que le Sénat, reconnaissant que le questionnaire détaillé de recensement national constitue un outil irremplaçable pour les gouvernements et les organismes qui conçoivent des politiques visant à améliorer le bien-être des Canadiens, exhorte le gouvernement du Canada à revenir sur sa décision de remplacer le questionnaire de recensement détaillé par une enquête nationale auprès des ménages plus coûteuse et moins utile.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles n^{os} 1, 2 et 4 à 9 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public des Communes

Les articles n^{os} 1 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Rapports de comités

Les articles n^{os} 1 à 11 sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Étude du quatrième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des langues officielles, intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité*, déposé au Sénat le 9 mars 2011.

L'honorable sénateur Champagne, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Greene,

Que le quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité*, déposé au Sénat le 9 mars 2011, soit adopté et que, conformément à l'article 131(2) du Règlement, le Sénat demande une réponse complète et détaillée du gouvernement, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles étant désigné ministre chargé de répondre à ce rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur Champagne, C.P., au nom de l'honorable sénateur Chaput, propose, appuyée par l'honorable sénateur Greene, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Orders No. 13 and 14 were called and postponed until the next sitting.

Other

Orders No. 33, 14, 23, 17 (inquiries), 50 (motion), 11, 25, 26, 21, 5, 8, 28 (inquiries), 85, 84 (motions), 29 (inquiry), 83 (motion), 10, 27, 3, 13, 24, 7, 34 (inquiries) and 88 (motion) were called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

The Honourable Senator Mockler moved, seconded by the Honourable Senator Greene:

That, notwithstanding the Orders of the Senate adopted on Thursday, March 11, 2010, and on Wednesday, November 24, 2010, the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, which was authorized to undertake a study on the current state and future of Canada's forest sector, be empowered to extend the date of presenting its final report from March 31, 2011 to December 31, 2011.

The question being put on the motion, it was adopted.

*With leave,
The Senate reverted to **Government Notices of Motions.***

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Meighen:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Monday, March 21, 2011, at 2 p.m.; and

That the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade and the committees of the Senate scheduled to meet on Monday, March 21, 2011, be authorized to sit even though the Senate may then be sitting, and that rule 95(4) be suspended in relation thereto.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:35 p.m. the Senate was continued until Monday, March 21, 2011, at 2 p.m.)

Les articles n^{os} 13 et 14 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Autres

Les articles n^{os} 33, 14, 23, 17 (interpellations), 50 (motion), 11, 25, 26, 21, 5, 8, 28 (interpellations), 85, 84 (motions), 29 (interpellation), 83 (motion), 10, 27, 3, 13, 24, 7, 34 (interpellations) et 88 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

L'honorable sénateur Mockler propose, appuyé par l'honorable sénateur Greene,

Que, par dérogation aux ordres adoptés par le Sénat le jeudi 11 mars 2010 et le mercredi 24 novembre 2010, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, autorisé à entreprendre une étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada, soit habilité à reporter la date de présentation de son rapport final du 31 mars 2011 au 31 décembre 2011.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,
Le Sénat revient aux **Avis de motions du gouvernement.***

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au lundi 21 mars 2011, à 14 heures;

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international ainsi que les comités sénatoriaux devant se réunir le lundi 21 mars 2011, soient autorisés à siéger même si le Sénat siège, et que l'application de l'article 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 35 le Sénat s'ajourne jusqu'au lundi 21 mars 2011, à 14 heures.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Special Senate Committee on Anti-terrorism

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Furey (*March 9, 2011*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., replaced the Honourable Senator Banks (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) replaced the Honourable Senator Rivard (*March 9, 2011*).

Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

The Honourable Senator Carignan replaced the Honourable Senator Martin (*March 10, 2011*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Peterson (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Jaffer replaced the Honourable Senator Dawson (*March 9, 2011*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Carignan (*March 10, 2011*).

The Honourable Senator Carignan replaced the Honourable Senator Rivard (*March 10, 2011*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Smith (*Saurel*) (*March 9, 2011*).

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The Honourable Senator Dyck replaced the Honourable Senator Peterson (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Mercer (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Peterson replaced the Honourable Senator Dyck (*March 9, 2011*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Plett (*March 9, 2011*).

The Honourable Senator Nancy Ruth replaced the Honourable Senator Frum (*March 9, 2011*).

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Furey (*le 9 mars 2011*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 9 mars 2011*).

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

L'honorable sénateur Carignan a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 10 mars 2011*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Jaffer a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 9 mars 2011*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Carignan (*le 10 mars 2011*).

L'honorable sénateur Carignan a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 10 mars 2011*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Smith (*Saurel*) (*le 9 mars 2011*).

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

L'honorable sénateur Dyck a remplacé l'honorable sénateur Peterson (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Peterson a remplacé l'honorable sénateur Dyck (*le 9 mars 2011*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

L'honorable sénateur Marsall a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 9 mars 2011*).

L'honorable sénateur Nancy Ruth a remplacé l'honorable sénateur Frum (*le 9 mars 2011*).

APPENDIX
(see p. 1297)

Thursday, March 10, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TENTH REPORT

Your committee, to which were referred the Supplementary Estimates (C), 2010-2011, has, in obedience to the order of reference of Wednesday, February 9, 2011, examined the said Estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

ANNEXE
(voir p. 1297)

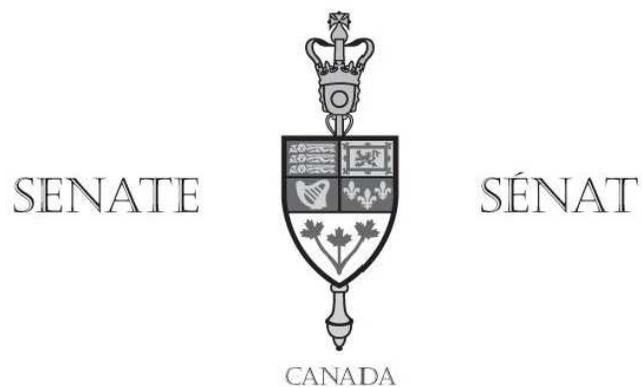
Le jeudi 10 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 9 février 2011, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,



**REPORT ON THE
*SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11***

**Standing Senate Committee on
National Finance**

TENTH REPORT

Chair

The Honourable Joseph A. Day

Deputy Chair

The Honourable Irving Gerstein

March 2011

TABLE OF CONTENTS

OVERVIEW OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11.....	2
PLANNED SPENDING	2
EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11	3
1. <i>Public Works and Government Services Canada</i>	4
2. <i>Atomic Energy of Canada Limited</i>	4
3. <i>Veterans Affairs Canada</i>	5
4. <i>Canada Border Services Agency</i>	6
5. <i>Office of Infrastructure Canada</i>	8
6. <i>Human Resources and Skills Development Canada</i>	9

**REPORT ON THE
*SUPPLEMENTARY ESTIMATES (C), 2010–11***

The *Supplementary Estimates (C), 2010–11* were tabled in Parliament on 8 February 2011 and were referred to the Standing Senate Committee on National Finance. The *Supplementary Estimates (C), 2010–11* are the third Supplementary Estimates to be tabled in the fiscal year ending on 31 March 2011. Once the committee's report on these Supplementary Estimates has been presented and approved by the Senate, the Senate may then proceed with a supply bill, initiated in the House of Commons, authorizing the associated appropriations.

The committee held three meetings to review these Supplementary Estimates. On 15 February 2011, officials from the Treasury Board of Canada Secretariat appeared, namely David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division and Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division.

On 16 February 2011, the committee met with officials from the Canada Border Services Agency, notably Sylvain St-Laurent, Vice-President, Comptrollership Branch and Peter Hill, Director General, Post-Border Programs, and with officials from the Office of Infrastructure Canada, specifically John Forster, Associate Deputy Minister, Taki Sarantakis, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch, David Miller, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Nathan Gorall, Director General, Programs Operations Branch.

Finally, on 1 March 2011, officials from Veterans Affairs Canada and from Human Resources and Skills Development Canada appeared before the committee to discuss their department's appropriations requests in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* as well as, in the latter case, statutory expenditures. Veterans Affairs Canada was represented by Keith Hillier, Assistant Deputy Minister, Service Delivery and by André Joannette, Director General, Finance, while Alfred Tsang, Chief Financial Officer, Jacques Paquette, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch, Kathryn McDade, Assistant Deputy Minister, Learning Branch and Martin Green, Director General, Workplace Partnerships appeared on behalf of Human Resources and Skills Development Canada.

Overview of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*

Planned Spending

In the Estimates documents, planned spending appears as budgetary and non-budgetary expenditures, and as voted and statutory appropriations.¹ As shown in Table 1, the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* have net budgetary expenditures of \$701.6 million, comprised of \$919.7 million in voted appropriations and an expected reduction of \$218.1 million in statutory appropriations. Non-budgetary statutory appropriations are expected to be about \$1.1 billion; there are no non-budgetary voted appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*. With voted appropriations of \$919.7 million and statutory appropriations of \$886.3 million, total budgetary and non-budgetary expenditures in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* are \$1.8 billion.

Table 1 – *Supplementary Estimates (C), 2010–11*
(**\$ millions**)

	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Voted Appropriations	919.7	–	919.7
Statutory Appropriations	(218.1)	1,104.4	886.3
Total	701.6	1,104.4	1,806.0

Source: *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, p. 8.

Total budgetary Estimates to date for the 2010-2011 fiscal year are \$267.3 billion, including \$261.6 billion in the *Main Estimates 2010–11*, \$1.9 billion in the *Supplementary Estimates (A), 2010–11*, \$3.1 billion in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11* and \$0.7 billion in the

¹ **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the federal public debt, operating and capital expenditures, payments to federal Crown corporations, and transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals. **Non-budgetary expenditures** (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets. **Voted** appropriations are those for which parliamentary authority is sought through an appropriations bill. **Statutory** appropriations are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

Supplementary Estimates (C), 2010–11 in addition to total adjustments of \$10.5 billion. After adjustments, total budgetary Estimates for 2010–2011 are \$277.8 billion. These Estimates are identical to the total expenditures of \$277.8 billion indicated in the federal government's October 2010 *Update of Economic and Fiscal Projections*² and are consistent with the total expenditures of \$280.5 billion in the 2010 federal budget.³

Examination of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*

During their examination of the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Senators evaluated the federal government's requested voted appropriations and explored the reasons for changes to statutory appropriation levels for selected federal departments, agencies and Crown corporations. Six items accounted for 90% of the requested voted appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*:

- acquisition of Nortel Carling Campus by Public Works and Government Services Canada on behalf of the Department of National Defence;
- Atomic Energy of Canada Limited's continued operations;
- Veteran Affairs Canada's Disability Awards and Allowances Program;
- the write-off of Canada Student Loans Program debt by Human Resources and Skills Development Canada;
- introduction of the Pay Direct Card for members of the Public Service Health Care Plan by the Treasury Board of Canada Secretariat (hereafter, the Secretariat); and
- administration of the Harmonized Sales Tax in Ontario and British Columbia as well as the Affordable Living Tax Credit in Nova Scotia by the Canada Revenue Agency, Statistics Canada and the Canada Border Services Agency.

²Department of Finance, *Update of Economic and Fiscal Projections*, October 2010, p. 30, <http://www.fin.gc.ca/ec2010/pdf/efp-pef-eng.pdf>.

³Department of Finance, *Budget 2010*, 4 March 2010, p. 175, <http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-eng.pdf>.

1. Public Works and Government Services Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Public Works and Government Services Canada (PWGSC) requested gross voted appropriations of about \$261.4 million. The majority of that amount is attributable to a single request of \$216.8 million for the purchase of the Nortel Carling Campus for the Department of National Defence. Currently, the Department of National Defence has 17,000 employees in 48 buildings across the National Capital Region. Over the next five to seven years, the Department of National Defence will locate as much as one-half of its staff in the Nortel Carling Campus. According to Treasury Board Secretariat officials, the Nortel Carling Campus has the lowest cost per square metre of any property recently acquired by the federal government in the National Capital Region. It cost \$208 million to acquire the campus.

Senators had questions about the total cost of the acquisition, including changes to meet PWGSC standards, installation of required security features, renovations and the move to the Nortel Carling Campus. Treasury Board Secretariat officials estimated that the total cost would be \$998 million over the next several years and projected that the move to the Nortel Carling Campus would be completed in the 2016-2017 fiscal year. These costs do not consider the savings associated with the consolidation and retirement of some of the Department of National Defence's locations in the National Capital Region. Some Senators asked for the government policy regarding the acquisition of office space and the analysis for the acquisition of this facility, since a new building is estimated at \$800 million and the total cost for this facility is estimated at \$998 million.

2. Atomic Energy of Canada Limited

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Atomic Energy of Canada Limited (AECL) requested voted appropriations of \$175.4 million. These requested appropriations for AECL are not unlike the requests for \$300.0 million in the *Supplementary Estimates (A), 2010–11* and for \$294.0 million in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11*.

In response to questions from senators about how the funds would be spent, Treasury Board Secretariat officials told the committee that the \$175.4 million would be allocated in the following manner: \$97 million for life extension projects, most notably Point Lepreau; \$21.4 million for operational expenses; \$18 million for the development of new reactor technology; \$16 million for

isotope production; \$16 million for health, safety and security upgrades at Chalk River; and \$7 million for the safe shutdown of dedicated isotope facilities. Because of continued budget shortfalls at AECL, Natural Resources Canada has been actively monitoring AECL's financial difficulties.

3. Veterans Affairs Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Veterans Affairs Canada requested gross voted appropriations totalling approximately \$192.1 million, including about \$155.6 million to address the current demand and backlog of applicants for the Disability Awards and Allowances Program, which deals with the non-economic impacts of a service-related disability.

According to Treasury Board Secretariat officials, part of the funding for the Disability Awards and Allowances Program would be directed towards administrative costs to address the backlog of applicants. Moreover, Veterans Affairs Canada officials attributed the \$155.6 million appropriations request to three principal factors: greater take-up by veterans, applications by veterans for a second award, and reassessment of previous awards where the amount of the award is increased. Senators asked questions about the service standards associated with the Disability Awards and Allowances Program. According to officials from Veterans Affairs Canada, the program initially had a service standard of 24 weeks, which the department deemed to be unsatisfactory. Consequently, the Minister of Veterans Affairs announced a new standard of 16 weeks to begin on 1 April 2001. As of 31 January 2011, approximately 68 per cent of the cases met that 16-week standard. Some senators expressed concerns about the waiting time for the program as well as about the proportion of cases that were resolved within that time frame.

Veterans Affairs Canada's requested appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* also included about \$11.3 million for ex gratia payments to individuals affected by Agent Orange testing at CFB Gagetown in 1966 and 1967. Veterans Affairs Canada officials told the committee that two changes were recently made to the eligibility criteria for these payments. First, qualifying applicants did not have to be alive when the Agent Orange ex gratia payments initiative was announced on 6 February 2006, with the result that widows can now apply for the payment. Second, the deadline for a medical diagnosis for applicants has been extended until 30 June 2011.

Moreover, Veterans Affairs Canada's requested appropriations in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* included \$9.2 million for vocational and medical rehabilitation associated with the 2006 New Veterans Charter, and about \$1.6 million for the Legacy of Care initiative, an amount that would finance additional case managers to assist with the delivery of services to seriously injured military personnel and their families.

Some senators had concerns about the Veterans Independence Program and the fairness of the qualifying criteria by which veterans and their widows could receive benefits from this program. In response to the concerns, officials from Veterans Affairs Canada informed the committee about the criteria that widows of veterans are required to meet in order to be eligible for the Veterans Independence Program; these criteria include having a low income or being disabled.

Lastly, following questions from some senators, Veterans Affairs Canada officials indicated that militia members that have served in a theatre, such as Afghanistan, are eligible for the same benefits as regular force members.

4. Canada Border Services Agency

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Canada Border Services Agency (CBSA) requested gross voted appropriations of approximately \$31.4 million, the majority of which is attributable to a request for incremental funding related to the mass arrival of nearly 500 migrants in the MV Sun Sea in August 2010.

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the CBSA requested three appropriations in relation to the MV Sun Sea migrant arrival. According to Secretariat officials, the largest of these requests – for about \$22 million – should cover the pre-arrival, arrival and post-arrival costs related to those migrants, including detention, legal and health services. Of that amount, \$16 million has been spent to date on the MV Sun Sea migrants, of which \$9 million has been spent on their detention. CBSA officials informed the committee that the daily detention cost of these migrants is \$190 per person, a figure that is comparable to that in other jurisdictions, such as Australia. At present, most of the migrants have been released from detention, having posted a surety bond and having agreed to report weekly or bi-weekly to the CBSA. Migrants whose identity cannot be established or who are deemed to be a safety or flight risk remain in detention. This requested

appropriation would cover the emergency funds issued to CBSA from the Treasury Board Management Reserve for the detention of the migrants.

Senators questioned why the costs associated with the MV Sun Sea migrants were covered by the Treasury Board Management Reserve rather than by the customary method: access to Treasury Board Vote 5 for government contingencies. CBSA officials noted that Treasury Board Vote 5 is used “for certain types of expenses such as severance pay or maternity leave,” rather than for emergency situations. They also noted that access to the Treasury Board Management Reserve required CBSA to prepare a Treasury Board submission.

The CBSA’s second requested appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, which is related to the first, is for \$2.8 million to pay for the detention services provided until the end of the fiscal year by the Province of British Columbia for the approximately 100 MV Sun Sea migrants who remain in detention. Once authorized, those funds will remain frozen until Royal Assent is granted to Bill C-49, An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act, the Balanced Refugee Reform Act and the Marine Transportation Security Act. Some senators were critical of the process in relation to this appropriations request, because the CBSA was seeking approval for appropriations requests prior to the passage of legislation that would enable the spending associated with those requests. Generally, a federal agency or department will make appropriations requests after enabling legislation has received Royal Assent.

The CBSA’s third requested appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, which is related to the first and second requests, is for \$1.5 million to conduct an investigation of international human smuggling networks to prevent more mass migrant arrivals in Canada. With these funds, hiring would occur in Thailand and Sri Lanka. Additionally, CBSA, Royal Canadian Mounted Police and Canadian Security Intelligence Service personnel, among others, would work to limit the likelihood of further mass arrivals.

Lastly, the CBSA requested an appropriation in the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* for about \$4.7 million to make financial system changes in relation to the collection, and remittance to British Columbia and Ontario, of the revenue from provincial sales taxes as well as provincial

tobacco and alcohol excise taxes, among other fees associated with the implementation of the Harmonized Sales Tax.

5. Office of Infrastructure Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Office of Infrastructure Canada did not request any voted appropriations. However, it saw its statutory appropriations reduced by about \$132.8 million due to re-profiled spending and changes to the cash flow requirements of the Provincial-Territorial Infrastructure Base Funding Program and the Green Infrastructure Fund to match the timing of project construction.

Senators had questions about the extension of the deadline for infrastructure projects eligible for stimulus-related funding from the original deadline of 31 March 2011 indicated in the Economic Action Plan to the current deadline of 31 October 2011. Officials from the Office of Infrastructure Canada explained to the committee that while most of the 6,300 stimulus-related infrastructure projects were expected to be completed by the original deadline, other projects would be unlikely to meet that deadline. In light of these difficulties, the federal government extended the deadline.

Senators questioned Office of Infrastructure Canada officials about the criteria applied in determining which infrastructure projects would be eligible for the deadline extension. They informed the committee that, in order to receive an extension, provinces were required to complete a submission by 31 January 2011 in which they indicated the amount that they expected would be spent in the current fiscal year and in the 2011-2012 fiscal year. Furthermore, they had to make a commitment to complete the project and to accept costs incurred beyond the 31 October 2011 deadline. For pre-approved projects to be eligible for the deadline extension, construction on the infrastructure project must have begun by, and the Office of Infrastructure Canada must have received claims for costs incurred prior to, 31 March 2011. The committee was informed that the share of expenses financed by the federal government is one-third for municipal projects and one-half for provincial highways. As well, Office of Infrastructure Canada officials noted that any cost overruns would not be borne by the federal government.

Senators also had questions about the relatively low proportion of stimulus-related infrastructure projects that received environmental assessments. Officials from the Office of Infrastructure Canada

indicated that the Office focused its efforts on exempting infrastructure projects from environmental assessments where limited environmental impact could be shown to exist, such as the repaving of Steeles Avenue in Toronto. Moreover, an identifiably limited environmental impact was among the screening criteria used by the Office of Infrastructure Canada in its approval of projects. Officials also told the committee that the Office of Infrastructure Canada attempted to avoid duplicating the efforts of municipal and provincial/territorial governments, focusing instead on particular criteria, such as an assessment of the project's costs and benefits, in determining qualifying projects.

Senators questioned why Treasury Board Vote 5 for government contingencies was used to allocate \$5 million to the Office of Infrastructure Canada's operating expenditures. Treasury Board Secretariat officials indicated that the Office of Infrastructure Canada, which was created in 2002, has never had A-base operating funding because of its size and age relative to other federal agencies and departments. Typically, the Office of Infrastructure Canada is underfunded, and it generally receives its operating funds from the amounts allocated to the programs that it administers. Officials also noted that the Office of Infrastructure Canada's operating expenditures are \$66 million in the 2010-2011 fiscal year. Given the size of the Office of Infrastructure Canada's total expenditures, this operating budget was perceived by Secretariat officials to be reasonable.

6. Human Resources and Skills Development Canada

In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) requested gross voted appropriations of approximately \$166.3 million. The largest of these appropriations is in the amount of \$149.6 million, to allow HRSDC to write off unrecoverable debts from the Canada Student Loans Program.

Secretariat officials described the conditions under which student loans would be written off by HRSDC. They noted that HRSDC would make every effort to collect outstanding student loans, including through flexible repayments, renegotiations, payment extensions and perhaps legal proceedings against the student debtor. According to HRSDC officials and subject to the *Canada Student Financial Assistance Act*, six years after the loan was last acknowledged by the student debtor, the federal government loses its legal authority to pursue the debtor; at that point, the debt is written off. They also indicated that, at present, about 13 per cent of the value of HRSDC's student loan portfolio is not recovered. Most of these unrecovered student loans – about 11 per cent of the

total student loan portfolio – are being written off. Another 1.6 per cent of the value of HRSDC’s student loan portfolio is forgiven for borrowers on repayment assistance for an extended period of time. Lastly, about 0.1 per cent of the value of the student loan portfolio is retired following the death or permanent disability of the borrower.

In responding to questions from senators about the circumstances that most often result in student loans being written off, HRSDC officials stated that the majority of loan write-offs occur because the borrower has insufficient income and/or irregular employment. According to HRSDC officials, the proportion of the federal government’s student loan portfolio that is not recovered has declined since the 1990s, when the proportion exceeded 20 per cent. The write-off that would occur in relation to the *Supplementary Estimates (C), 2010–11* is budgetary in nature and requires a parliamentary appropriation since it imposes a fiscal cost on the federal government, whose assets would decrease in value.

In the current fiscal year, the total loan portfolio issued under the Canada Student Financial Assistance Act is forecasted to be \$311.2 million higher than earlier estimates, raising the forecasted level of loans disbursed from \$2 billion to \$2.3 billion. In contrast to student loan write-offs, newly issued student loans are non-budgetary expenditures because the loan is generally repaid to the federal government. As of December 2010, HRSDC student loans outstanding were about \$13.5 billion, an amount below the current legislated limit of \$15 billion. The Chief Actuary of Canada has forecasted that total student loans outstanding under the Act will reach the \$15 billion limit by the 2014-2015 fiscal year. Senators had questions about the level of Canada Student Loans Program debt per student, in response to which HRSDC officials told the committee that, for students who have borrowed from the Canada Student Loans Program, the average level of debt owed to the program upon graduation exceeded \$13,000 in the 2009-2010 fiscal year.

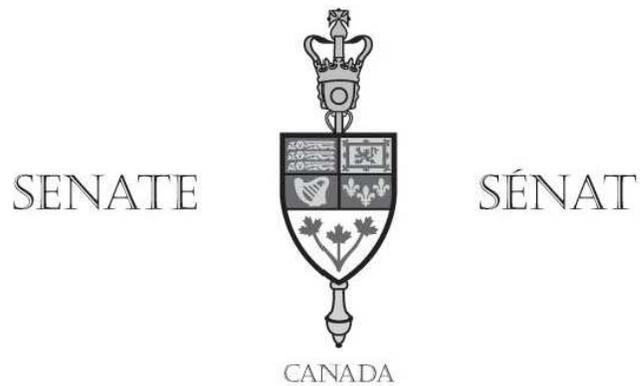
Senators also had questions about the sudden increase in forecasted statutory expenditures for the Canada Disability Savings Grant and the Canada Disability Savings Bond associated with registered disability savings plans, which were introduced in *The Budget Plan 2007*.⁴ The Canada Disability

⁴ Department of Finance, *The Budget Plan 2007*, p. 83, <http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007e.pdf>

Savings Grant and the Canada Disability Savings Bond were forecasted, in the *Supplementary Estimates (B), 2010–11*, to have a federal fiscal cost of about \$10.2 million and \$5.7 million respectively in the 2010-2011 fiscal year. In the *Supplementary Estimates (C), 2010–11*, the Canada Disability Savings Grant is forecasted to have a cost of \$77.6 million in the 2010-2011 fiscal year, while the Canada Disability Savings Bond is expected to have a cost of \$38.5 million. Officials from HRSDC told the committee that the department was surprised and pleased by higher-than-forecasted take-up rates for these measures, noting that HRSDC had reached its three-year take-up rate target in the first year following introduction of the measures. Secretariat officials also noted that the Canada Disability Savings Grant is structured such that the federal government may make matching contributions of as much as 300 per cent, depending on the size of the contribution to the registered disability savings plan as well as the beneficiary's family income.

Similarly, senators asked questions about the forecasted rise in statutory spending related to the Canada Education Savings Program of about \$60 million, an increase of approximately 10 per cent. Officials from HRSDC attributed this forecasted increase to the recovery from the recent recession.

Lastly, senators were concerned about the forecasted decrease in statutory expenditures of \$356 million related to Old Age Security payments and of \$211 million related to Guaranteed Income Supplement benefits. According to HRSDC officials, when compared with the previous fiscal year, total Old Age Security and Guaranteed Income Supplement payments and the number of beneficiaries have increased, consistent with Canada's aging population. It is the forecasted level of Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits that has decreased relative to earlier predictions, which overestimated the increase in Old Age Security and Guaranteed Income Supplement benefits. Secretariat officials assured the committee that these forecasted reductions are not the result of changes to payment rates or program criteria.



RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010-2011

**Comité sénatorial permanent
des finances nationales**

DIXIÈME RAPPORT

Président

L'honorable Joseph A. Day

Vice-président

L'honorable Irving Gerstein

Mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010-2011	2
DÉPENSES PRÉVUES	2
EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010-2011	3
1. <i>Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i>	4
2. <i>Énergie atomique du Canada limitée</i>	4
3. <i>Anciens Combattants Canada</i>	5
4. <i>Agence des services frontaliers du Canada</i>	6
5. <i>Bureau de l'infrastructure du Canada</i>	8
6. <i>Ressources humaines et Développement des compétences Canada</i>	9

RAPPORT SUR LE *BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2010–2011*

Le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* a été déposé au Parlement le 8 février 2011 et a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales. C'est le troisième budget supplémentaire de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. Une fois que le rapport du comité sur ce budget supplémentaire aura été présenté et adopté par le Sénat, le Sénat pourra alors adopter un projet de loi de crédit, émanant de la Chambre des communes, autorisant les crédits en question.

Le comité a consacré trois réunions à ce budget supplémentaire. Le 15 février 2011, il a entendu des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor, notamment David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses, Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses et Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Le 16 février 2011, le comité a reçu des fonctionnaires de l'Agence des services frontaliers du Canada, notamment Sylvain St-Laurent, vice-président, Direction générale du contrôle, et Peter Hill, directeur général, Programmes après le passage à la frontière, ainsi que des représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada, à savoir John Forster, sous-ministre délégué, Taki Sarantakis, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et des communications, David Miller, sous-ministre adjoint, Direction générale des services ministériels, et Nathan Gorall, directeur général, Direction générale des opérations des programmes.

Enfin, le 1^{er} mars 2011, des fonctionnaires d'Anciens Combattants Canada et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada ont comparu devant le comité pour parler des demandes de crédits de leur ministère contenues dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*, ainsi que, dans le cas de RHDC, de dépenses législatives. Anciens Combattants Canada était représenté par Keith Hillier, sous-ministre adjoint, Prestation des services, et André Joannette, directeur général, Finances, tandis que Alfred Tsang, agent principal des finances, Jacques Paquette, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Kathryn McDade, sous-ministre adjointe, Direction générale de

l'apprentissage et Martin Green, directeur général, Partenariats en milieu de travail, ont comparu au nom de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Aperçu du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*

Dépenses prévues

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties entre les dépenses budgétaires et les dépenses non budgétaires, et se subdivisent en deux catégories : les crédits votés et les crédits législatifs¹.

Comme on le constate au tableau 1, le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* prévoit des dépenses budgétaires nettes de 701,6 millions de dollars, à savoir 919,7 millions de dollars en crédits votés et une réduction prévue de 218,1 millions de dollars des crédits législatifs. Les crédits législatifs non budgétaires devraient totaliser environ 1,1 milliard de dollars; il n'y a pas de crédits votés non budgétaires dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*. Avec des crédits votés de 919,7 millions de dollars et des crédits législatifs de 886,3 millions de dollars, le total des dépenses budgétaires et non budgétaires figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* s'élève à 1,8 milliard de dollars.

Tableau 1 – Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011
(millions de dollars)

	Budgétaire	Non budgétaire	Total
Crédits votés	919,7	–	919,7
Crédits législatifs	(218,1)	1 104,4	886,3
Total	701,6	1 104,4	1 806,0

Source : Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011, p. 8.

¹ Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert et subventions à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État; les **dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les dépenses votées sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement au moyen d'un projet de loi de crédits; et les **dépenses législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

Le montant total des budgets de dépenses à ce jour pour l'exercice 2010-2011 s'élève à 267,3 milliards de dollars, ce qui comprend 261,6 milliards de dollars prévus dans le *Budget principal des dépenses 2010-2011*, 1,9 milliard de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2010-2011*, 3,1 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010-2011*, 700 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011* et 10,5 milliards de dollars de rajustements. Après rajustement, les dépenses budgétaires de 2010-2011 totalisent 277,8 milliards de dollars. Ces dépenses sont conformes aux dépenses totales de 277,8 milliards de dollars prévues dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* d'octobre 2010² et aux dépenses totales de 280,5 milliards de dollars figurant dans le budget fédéral de 2010³.

Examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*

Durant leur examen du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, les sénateurs ont étudié les demandes de crédits votés et les raisons invoquées pour expliquer les variations des crédits législatifs de certains ministères, organismes publics et sociétés d'État fédéraux. Six postes comptent pour 90 % des demandes de crédits votés figurant dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011* :

- acquisition du campus Carling de Nortel par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour le compte du ministère de la Défense nationale;
- poursuite des activités d'Énergie atomique du Canada limitée;
- Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité d'Anciens Combattants Canada;
- radiation de dettes afférentes au Programme canadien de prêts aux étudiants administré par Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
- introduction par le Secrétariat du Conseil du Conseil du Trésor d'une carte-médicaments électronique destinée aux membres du Régime de soins de santé de la fonction publique;
- administration de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique et du Affordable Living Tax Credit en Nouvelle-Écosse par l'Agence du revenu du Canada, Statistique Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

²Ministère des Finances, *Mise à jour des projections économiques et financières*, octobre 2010, p. 37, <http://www.fin.gc.ca/ec2010/pdf/efp-pef-fra.pdf>.

³Ministère des Finances, *Le budget de 2010*, 4 mars 2010, p. 196, <http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf>.

1. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite pour environ 261,4 millions de dollars de crédits votés. Le gros du montant (216,8 millions de dollars) concerne l'achat du campus Carling de Nortel pour le compte du ministère de la Défense nationale, lequel emploie 17 000 personnes disséminées dans 48 édifices dans la région de la capitale nationale. D'ici cinq à sept ans, le Ministère compte regrouper jusqu'à la moitié de ses effectifs au campus Carling de Nortel. D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, le campus Carling de Nortel est, de tous les immeubles acquis récemment par le gouvernement fédéral dans la région de la capitale nationale, le moins cher au mètre carré. Le campus coûte 208 millions de dollars.

Les sénateurs avaient des questions sur le coût total de l'opération, y compris les changements à apporter pour respecter les normes de TPSGC, l'installation de systèmes de sécurité, la rénovation de l'édifice et le déménagement. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont dit estimer la dépense totale à 998 millions de dollars distribués sur plusieurs années et précisé que l'emménagement au campus Carling de Nortel serait terminé durant l'exercice 2016-2017. Ces coûts ne tiennent pas compte des économies associées au regroupement des effectifs et à la libération de certains immeubles du Ministère dans la RCN. Certains sénateurs ont demandé à obtenir la politique du gouvernement sur l'acquisition de locaux à bureaux ainsi que l'analyse qui sous-tend l'achat de cette installation, puisque la construction d'un nouvel immeuble est estimée à 800 millions de dollars alors que cette installation coûterait au total environ 998 millions de dollars.

2. Énergie atomique du Canada limitée

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) sollicite 175,4 millions de dollars de crédits votés. Ces demandes de crédits sont analogues aux demandes précédentes de 300,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2010–2011* et de 294,0 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010–2011*.

En réponse à des questions des sénateurs sur l'usage des fonds, les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont dit au comité que les 175,4 millions de dollars seraient distribués de la

manière suivante : 97 millions de dollars pour des projets de prolongation de la vie de réacteurs, notamment à Pointe Lepreau; 21,4 millions de dollars pour les dépenses opérationnelles; 18 millions de dollars pour la mise au point de nouvelles technologies pour réacteurs; 16 millions de dollars pour la production d'isotopes; 16 millions de dollars pour des améliorations touchant la santé et la sécurité à Chalk River et 7 millions de dollars pour la fermeture sûre d'installations de production d'isotopes. Ressources naturelles Canada suit de près la situation financière d'EACL en raison des déficits budgétaires constants de cette organisation.

3. Anciens Combattants Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, Anciens Combattants Canada demande pour environ 192,1 millions de dollars de crédits votés, dont approximativement 155,6 millions de dollars pour couvrir la demande courante et l'arriéré des demandes de prestations aux termes du Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité, qui concerne les conséquences non financières d'une invalidité liée au service.

D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, une partie du financement demandé pour le Programme d'indemnités et de pensions d'invalidité servira à couvrir les coûts d'administration associés au traitement de l'arriéré des demandes. En outre, les fonctionnaires d'Anciens Combattants Canada ont dit attribuer la demande de crédits de 155,6 millions de dollars à trois facteurs principaux : l'augmentation du nombre de demandeurs, les secondes demandes d'indemnités et la révision à la hausse d'indemnités précédemment autorisées. Les sénateurs ont posé des questions sur la norme de service associée au Programme. D'après les représentants du Ministère, elle était initialement de 24 semaines, mais le Ministère considérant cette période comme excessive, elle a été ramenée à 16 semaines à compter du 1^{er} avril 2001. Au 31 janvier 2011, environ 68 % des demandes étaient traitées à l'intérieur d'un délai de 16 semaines. Certains sénateurs ont exprimé des préoccupations quant à la durée de la période de traitement des demandes et à la proportion des cas traités dans les délais prévus.

Les demandes de crédits d'Anciens Combattants Canada comprennent également environ 11,3 millions de dollars pour le versement de paiements à titre gracieux aux personnes touchées par les essais de l'agent Orange à la BFC de Gagetown en 1966 et en 1967. Les représentants du Ministère ont dit au comité que les conditions d'admissibilité à ces paiements avaient été modifiées

récemment. Premièrement, il n'est plus nécessaire que les requérants aient été en vie au moment où le programme de paiements à titre gracieux avait été annoncé le 6 février 2006, si bien que les veuves peuvent maintenant présenter une demande. Deuxièmement, la date butoir pour la production d'un diagnostic médical a été repoussée jusqu'au 30 juin 2011.

Le Ministère demande aussi 9,2 millions de dollars à l'égard des services de réadaptation associés à la nouvelle Charte des anciens combattants de 2006 et environ 1,6 million de dollars pour la « tradition de soins », pour permettre l'ajout de gestionnaires de cas qui faciliteront la prestation des services aux militaires gravement blessés et à leurs familles.

Certains sénateurs s'interrogeaient sur l'équité des conditions d'admissibilité des anciens combattants et des veuves aux prestations du Programme pour l'autonomie des anciens combattants. Les représentants du Ministère ont fourni des précisions au comité sur les conditions en question, lesquelles comprennent notamment le faible revenu et l'invalidité.

Enfin, en réponse à des questions des sénateurs, les représentants d'Anciens Combattants Canada ont dit que les membres de la milice qui servent sur un théâtre d'opérations, en Afghanistan par exemple, ont droit aux mêmes prestations que les membres des forces régulières.

4. Agence des services frontaliers du Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) demande des crédits totalisant environ 31,4 millions de dollars, et le gros de cette somme découle de l'arrivée en masse de près de 500 migrants sur le navire MV Sun Sea en août 2010.

Trois demandes de crédits concernent cette question. D'après les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, la plus importante – environ 22 millions de dollars – servira à couvrir les dépenses engagées avant, pendant et après l'arrivée de ces migrants (détention, services juridiques et services médicaux). Sur cette somme, approximativement 16 millions de dollars ont déjà été dépensés, dont 9 millions de dollars pour la détention des migrants en question. Les représentants de l'ASFC ont indiqué au comité que la détention de ces migrants coûte 190 \$ par personne par jour, ce qui est similaire aux chiffres correspondants d'autres pays, notamment l'Australie. La plupart des

migrants ont maintenant été libérés après avoir versé une caution et s'être engagés à se présenter une fois par semaine ou toutes les deux semaines à l'ASFC. Ceux dont l'identité n'a pas pu être établie ou dont on considère qu'ils présentent un risque pour la sécurité ou qu'ils risquent de fuir demeurent en détention. Les crédits demandés couvrent les fonds d'urgence accordés par le Secrétariat du Conseil du Trésor à l'ASFC à même la Réserve de gestion du Conseil du Trésor pour la détention des migrants.

Les sénateurs ont demandé pourquoi les dépenses associées aux migrants du MV Sun Sea étaient financées à même la Réserve de gestion du Conseil du Trésor et non par la méthode habituelle, à savoir le crédit 5 du Conseil du Trésor pour les éventualités du gouvernement. Les représentants de l'ASFC ont signalé que le crédit 5 du Conseil du Trésor sert à couvrir certains types de dépenses, comme des congés de maternité ou des indemnités de départ, et non à faire face à des situations d'urgence. Ils ont signalé par ailleurs que le recours à la Réserve d'urgence exigeait la présentation, par l'ASFC, d'un mémoire au Conseil du Trésor.

La seconde demande de crédits de l'ASFC, liée à la première, totalise 2,8 millions de dollars destinés à couvrir, jusqu'à la fin de l'exercice, les services de détention fournis par la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la centaine de migrants du MV Sun Sea toujours détenus. Une fois autorisés, ces fonds seront gelés jusqu'à la promulgation du projet de loi C-49, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés et la Loi sur la sûreté du transport maritime. Quelques sénateurs se sont montrés critiques à l'égard du fait que l'ASFC cherche à faire approuver des demandes de crédits avant même que ne soit adoptée la loi autorisant les dépenses visées. En général, les ministères et organismes fédéraux ne présentent une demande de crédit que lorsque la loi habilitante a reçu la sanction royale.

La troisième demande de crédits de l'ASFC, liée aux deux premières, est d'un montant de 1,5 million de dollars, somme destinée à la réalisation d'une enquête sur les réseaux internationaux de trafic de personnes en vue de prévenir de nouvelles arrivées massives de migrants au Canada. Ces fonds permettraient d'embaucher du personnel en Thaïlande et au Sri Lanka. En outre, des employés de l'ASFC, de la Gendarmerie royale du Canada et du Service canadien du renseignement de

sécurité, entre autres, pourraient ainsi travailler à la réduction de la probabilité de nouvelles arrivées massives.

Enfin, l'ASFC demande environ 4,7 millions de dollars pour effectuer des modifications des systèmes financiers liés à la collecte et la remise à l'Ontario et à la Colombie-Britannique du produit des taxes de vente provinciales et des taxes provinciales sur l'alcool et le tabac, en autres, dans le contexte de la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée.

5. Bureau de l'infrastructure du Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011*, le Bureau de l'infrastructure du Canada ne présente aucune demande de crédits votés, mais il fait état d'une réduction des crédits législatifs d'environ 132,8 millions de dollars associée à un rajustement des dépenses et à des modifications des besoins de trésorerie du Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires et du Fonds pour l'infrastructure verte en fonction du calendrier de construction des ouvrages.

Les sénateurs avaient des questions sur le report de l'échéance des dépenses d'infrastructure dans le contexte du programme de stimulation de l'économie; l'échéance, initialement fixée au 31 mars 2011 dans le Plan d'action économique, a été reportée au 31 octobre 2011. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont expliqué au comité que la majorité des 6 300 projets d'infrastructure liés au programme de stimulation économique devraient être achevés d'ici l'échéance initiale, mais pas tous, si bien que le gouvernement fédéral a décidé de repousser la date d'échéance.

Les sénateurs ont interrogé les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada sur les critères servant à déterminer quels projets peuvent bénéficier du report de la date d'échéance. On a expliqué au comité que, pour bénéficier de la prolongation, les provinces devaient produire une demande au plus tard le 31 janvier 2011 indiquant le montant qu'elles prévoyaient dépenser durant l'exercice courant et durant l'exercice 2011-2012. Les provinces devaient aussi s'engager à terminer le projet et à assumer les coûts engagés après l'échéance du 31 octobre 2011. Dans le cas des projets préapprouvés, les travaux devront avoir été entamés avant le 31 mars 2011 et le Bureau de l'infrastructure du Canada devra avoir reçu des demandes de remboursement des dépenses engagées

avant la même date. On a précisé au comité que la partie des dépenses financée par le gouvernement fédéral est fixée à un tiers dans le cas des projets des municipalités et à la moitié dans le cas des routes provinciales. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont indiqué aussi que les dépassements de coûts ne seront pas assumés par le gouvernement fédéral.

Les sénateurs avaient aussi des questions au sujet de la proportion relativement faible des projets d'infrastructure financés dans le contexte des mesures de relance qui avaient fait l'objet d'une évaluation environnementale. Les représentants du Bureau de l'infrastructure du Canada ont dit que le Bureau s'efforçait d'exempter les projets des évaluations environnementales là où l'on était certain que l'impact serait minime, comme dans le cas, par exemple, de la réfection de la chaussée de l'avenue Steeles à Toronto. Au demeurant, l'un des critères de sélection du Bureau de l'infrastructure du Canada était justement que les projets envisagés aient peu de conséquences environnementales. Les fonctionnaires du Bureau ont dit également au comité que, dans le choix des projets, on avait délibérément cherché à éviter de faire double emploi avec les gouvernements municipaux et provinciaux en mettant l'accent sur des critères particuliers, comme l'évaluation des coûts et avantages des projets.

Les sénateurs ont demandé pourquoi on avait recours au crédit pour éventualités du gouvernement, le crédit 5 du Conseil du Trésor, pour affecter 5 millions de dollars aux dépenses de fonctionnement du Bureau. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont répondu que le Bureau de l'infrastructure du Canada, créé en 2002, n'avait jamais reçu de financement pour les activités de base en raison de sa taille et de son ancienneté par rapport aux autres ministères et organismes fédéraux. Le Bureau est le plus souvent sous-financé et couvre généralement ses dépenses à même les sommes allouées aux programmes qu'il administre. Ils ont précisé que les dépenses de fonctionnement du Bureau avaient totalisé 66 millions de dollars en 2010-2011, ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor considère comme raisonnable compte tenu de la taille de l'organisation.

6. Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) sollicite pour environ 166,3 millions de dollars

de crédits votés. Le montant le plus important, environ 149,6 millions de dollars, doit permettre à RHDCC de radier des dettes irrécouvrables associées au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Les porte-parole du Secrétariat du Conseil du Trésor ont décrit les conditions dans lesquelles des prêts étudiants sont radiés par RHDCC. Ils ont précisé que RHDCC faisait tout ce qu'il était possible de faire pour recouvrer les prêts étudiants en souffrance, offrant si nécessaire un assouplissement des modalités de remboursement, une renégociation des prêts, une prolongation de la période de remboursement et envisageant au besoin des recours contre le débiteur étudiant. Cependant, aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, ont-ils dit, il y a prescription six ans après que le débiteur étudiant ait reconnu pour la dernière fois sa responsabilité à l'égard de la créance et celle-ci est alors radiée. Ils ont indiqué que, actuellement, les créances non recouvrées représentaient 13 % environ de la valeur du portefeuille de prêts étudiants de RHDCC et que la plupart de ces créances – environ 11 % de la valeur totale du portefeuille de prêts étudiants – étaient radiées. Des remises de dette – représentant 1,6 % en valeur des prêts étudiants – sont accordées aux étudiants qui bénéficient depuis longtemps d'une aide au remboursement et une petite partie des créances – représentant environ 0,1 % de la valeur totale du portefeuille de prêts étudiants – sont annulées en raison du décès ou d'un handicap permanent de l'emprunteur.

Les sénateurs leur ayant demandé quelles raisons motivaient le plus souvent la radiation de prêts étudiants, les représentants du Ministère ont répondu que, dans la majorité des cas, le débiteur ne gagnait pas suffisamment ou avait un emploi irrégulier. Ils ont dit aussi que la proportion du portefeuille de prêts non recouvrée avait diminué depuis les années 1990, où elle dépassait les 20 %. La radiation demandée dans le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010–2011* est de nature budgétaire et exige un crédit parlementaire puisqu'elle entraîne un coût pour le gouvernement fédéral, dont l'actif perd en valeur.

Pour l'exercice courant, on prévoit que le montant des prêts consentis aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* sera supérieur de 311,2 millions de dollars à ce qui avait été prévu, ce qui portera le niveau prévu des prêts de 2 à 2,3 milliards de dollars. Contrairement aux radiations de prêts étudiants, les prêts étudiants nouvellement consentis sont une dépense non budgétaire parce que les prêts sont généralement remboursés au gouvernement fédéral. En décembre 2010, L'encours des prêts étudiants de RHDCC s'élevait à environ 13,5 milliards de dollars, un

montant inférieur au plafond de 15 milliards de dollars prévu dans la Loi. L'actuaire en chef du Canada a prévu que l'encours des prêts consentis aux termes de la Loi atteindra le plafond de 15 milliards de dollars d'ici l'exercice 2014-2015. Les sénateurs s'interrogeant sur l'endettement par étudiant aux termes du Programme canadien de prêts aux étudiants, on leur a répondu que la dette moyenne à la fin des études dépassait 13 000 \$ en 2009-2010.

Les sénateurs ont posé des questions aussi sur l'augmentation soudaine des dépenses législatives prévues au titre de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et du Bon canadien pour l'épargne-invalidité afférents aux régimes enregistrés d'épargne-invalidité établis dans *Le plan budgétaire 2007*⁴. Suivant le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2010-2011*, il était prévu que la Subvention et le Bon coûteraient au gouvernement fédéral environ 10,2 millions de dollars et 5,7 millions de dollars respectivement en 2010-2011, mais le *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2010-2011*, fait état d'une somme de 77,6 millions de dollars pour la première et de 38,5 millions de dollars pour le second. Les représentants de RHDCC ont dit au comité que le Ministère avait été surpris et enchanté par la participation plus élevée que prévu au programme, soulignant qu'on avait atteint le taux visé après trois ans dès la première année qui a suivi la création de ces mesures. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont fait remarquer également que la Subvention est structurée de telle manière que le gouvernement fédéral peut verser une contribution pouvant aller jusqu'à 300 %, suivant le montant de la contribution au régime enregistré d'épargne-invalidité et le revenu familial du bénéficiaire.

Les sénateurs ont posé des questions aussi sur l'augmentation prévue d'environ 60 millions de dollars (10 % à peu près) des dépenses législatives concernant le Programme canadien pour l'épargne-études. Les représentants de RHDCC attribuent cette augmentation à la reprise après la récente récession.

Enfin, les sénateurs étaient préoccupés par la baisse prévue de 356 millions de dollars des dépenses au titre des prestations de Sécurité de la vieillesse et de 211 millions de dollars des dépenses relatives au Supplément de revenu garanti. D'après les représentants de RHDCC, si l'on

⁴ Ministère des Finances, *Le plan budgétaire 2007*, p. 87, <http://www.budget.gc.ca/2007/pdf/bp2007f.pdf>

compare les chiffres à ceux de l'exercice précédent, les paiements totaux au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et le nombre des bénéficiaires ont augmenté au rythme du vieillissement de la population. C'est le niveau prévu des prestations versées au titre de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti qui est inférieur aux prévisions précédentes, lesquelles surestimaient l'augmentation de ces prestations. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont assuré aux sénateurs que les réductions prévues ne résultaient pas de modifications des taux des prestations ou des conditions d'admissibilité à celles-ci.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

